VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. ST-PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

EXCHANGE BANK versus PELICAN CRACKER FACTORY, No 84,827, COUR CIVILE DE DISTRICT.

JEUDI, 10 DECEMBRE 1908,

A MIDI,

A LA BOURSE DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES,

811 Rue Baronne,

LA PLUS BELLE, LA PLUS MODERNE ET LA MIEUX INSTALLEE

FABRIQUE DE BISCUITS et de GATEAUX DE FANTAISIE

AU SUD,

Se Composant de TOUTE L'INSTALLATION de la susdite fabrique, avec toutes ses Machines, ses Accessoires, Fours, etc..

conformément à un inventaire détaillé sur filière à mon bureau.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, daté le 19 octobre 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée Je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionné, comme suit à savoir

Cinq certaines lots de terre ensemble avec les améliorations qui y se trouvent et tous les droits, titres, privilèges et dépendances y appartenant ou en quelque façon en dépendant situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Julie, Foucher (maintenant Constance) et St Joseph et désigné par les numéros huit, neuf, dix, onze et douze sur un plan fait par L. Brisgier, voyer général, sous la date du 19 février 1836 et déposé pour référence en l'étude de H. B. Cenas, alors un notaire en cette ville, et désignés par les mêmes numéros sur un devis par Edgar Pilié, voyer, sous la date du 6 mai 1901 annexé à un acte pardevant Abraham Goldberg, notaire, le 24 janvier 1906 lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun vingt-cinq (25) pieds de face à la rue Magnolia par les profondeurs suivantes, à savoir: Le lot No 8 a une profondeur de cent vingt et un pieds sept pouces et deux (121 7 2), le lot No 9 a une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes (127-10-5) sur la ligne le séparant du lot No 10, et sur la ligne du coté opposé qui le sépare du lot No 8 il y a une première profondeur de cent vingt et un pieds sept pouces et deux lignes (121 7 2) à laquelle profondeur il s'allonge en angle droit vers la rue St Joseph environ pieds cinq pouces et six lignes (15-5 6), de la il y a une autre profondeur de six pieds trois pouces et trois lignes (6-3-3) jusqu'à sa ligne en fond sur laquelle il y a une largeur de neuf pieds six pouces et deux lignes (9 6 2). Les lots Nos 10 11 et 12 ont chacun une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes (127-10 5).

Aussi un morceau ou portion de terre contigu audit lot No 8 sur le coté vers la rue Julie, ayant une façade de dix pieds sur la rue Magnolia par une profondeur de cent vingt et un pieds sept pouces et deux lignes (121 7 2) entre lignes parallèles autrefois usé comme une allée aux dite cinq lots étant la même propriété acquise par la Pelican Cracker Company de Isidore Heckman le 11 octobre 1906, enregistré C. O. B. 212 folio 238

ECURIE

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes avantages et prescriptions qui y appartiennent ou en quelque façon qui en dépendent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Marie, Fenton, St-Thomas, St André et Chippewa, ledit ilet est originairement désigné par le numéro 35, et maintenant par le numéro 69 au dit lots est désigné sous le numéro 27 d'après un plan dressé par Hugh Grant voyer de ville de Lafayette daté le 1 mai 1867 et déposé comme plan No 50 du Livre des plans No 2 de W. Lem Christy autrefois un notaire de cette ville, et mesurant trente deux pieds (32) de la rue Ste Marie sur cent vingt neuf pieds dix pouces et trois lignes (129 10-3) en profondeur entre lignes parallèles, et l'autre lot est désigné par le numéro 28 sur un plan dressé par C. A. Heddin, ingénieur civile le 17 décembre 1851 et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesure trente cinq pieds huit pouces et six lignes (35 8 6) de face à la rue Ste Marie sur cent quatre vingt pieds (180) de profondeur entre lignes parallèles.

Les dits lots sont aussi désignés par les mêmes numéros et l'un, dit qu'ils ont les mêmes mesures, sur un plan d'arpentage fait le 24 août 1904 par Alfred Theard, ingénieur civil, une copie duquel est annexée à un acte pardevant Fred C. Malik, notaire, de cette date et portant la date du 6 septembre 1904.

Etant la même propriété acquise par achat de J. J. Drawe, enregistré dans le bureau des transferts livre 203 folio 7 et enregistré au bureau des hypothèques livre 784 folio 715.

Les améliorations comprennent la magnifique bâtisse en briques à quatre étages rue Magazine, courant à travers de la rue Constance, à la portée des jardins tramways et tous les agréments et offrant une splendide occasion pour utiliser de manufacture.

Les machines contenues en ces lieux seront vendues avec la bâtisse, et consistent en quatre fours à cuire tout neufs machines à vapeur, chaudières, pompes, air compresseur, chaudières en ouvrie séchoire et toutes les installations complètes d'une boulangerie modèle et de haute classe.

L'écurie de la rue St-Thomas est centralement située, construite en brique bien adaptée pour les nécessités d'une manufacture bien installée.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un, deux et trois ans, la portion du crédit devant porter intérêt au taux de 6 pour cent par an et devant être garantie par hypothèque et lien de vendeur. L'assurance sur les améliorations de la propriété. La chance pour le paiement des honoraires d'avocat sur le montant en cas de procès ou de défaut sur les billets et toutes les clauses nécessaires et usuelles de sécurité. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 du montant de son enchère au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente pardevant

GEO. ST PAUL, Encanteur
No 137 rue Carondelet.

MM Titche et Rogers Parkerson Bruenn et Brazeale, avocats pour le Receveur.

5 nov—8 15 22 29—déc 6 10

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Résidence Double à Deux Etages

1023-1027 et 1029 rue Baronne.

Entre l'avenue Howard et la rue Calliope.

Adolphe Dugré, administrateur de la Succession de Mme Ellen Scott Everhart vs Claus Biendermann et als.

No 87,715—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 24 décembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 16 novembre 1908 et signé le 20 novembre 1908 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Baronne, Diversées, Calliope et Delord, désigné par le No 15 sur un plan dressé par Joseph Pilié, annexé à un acte de vente passé pardevant Félix de Armas, ancien notaire en cette ville le 30 janvier 1829 ledit lot mesurant en mesure française 51 pieds de face à la rue Baronne, sur 180 pieds de profondeur. Les améliorations sont désignées par les Nos 1023 1027 et 1029 rue Baronne, et comprennent une résidence double à deux étages.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance en un, deux ans, représentée par billets portant 7 pour cent par an d'intérêt, garanti par hypothèque et lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour l'année 1908, au dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire aux frais de l'acquéreur.

Henry W. Robinson, J. B. Rosser Jr E. T. Florance, avocat.

22 nov—22 29—déc 6 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Consumers Bread and Baking Company.

Contenu d'une boulangerie coin de l'avenue Washington et de la rue Annonciation.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—VENDREDI 27 novembre 1908, sur les lieux coin de l'avenue Washington et de la rue Annonciation, à 10 30 heures a. m., il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté et signé le 9 novembre 1908 par l'Hon. Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Fournaise à pain, chaudière, tours, fer blanc à pain, moules, balances et poids, pâte à pain, deux wagons neufs, 12 balles de foin, avoine, etc., tels d'après l'inventaire enregistré, étant le contenu de la boulangerie située au coin de l'avenue Washington et de la rue Annonciation.

Conditions — Comptant.

15 nov—15 22 27

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE

Endroit de Choix pour Bâtir.

51x150.

Rue Cambaronne entre Sycamore et Mobile.

MARDI le 22 décembre 1908 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Successeurs de Jean Baptiste Gervais Arnault et de Léontine Commagère, ses épouse décédée.

No 87,507—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans - Division D.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido — MARDI, le 22 décembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre ici, daté et signé le 17 novembre 1908 par l'Hon. W. S. Sommerville juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Div. D dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans le Septième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Cambaronne, Dixième ou Mobile, Neuvième ou Sycamore et Madison ou Dante, désigné comme lot No Six et est situé à une distance de 120 pieds du coin des rues Cambaronne et Sycamore et mesure 51 pieds de face à la rue Cambaronne sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles d'après l'inventaire daté le 6 novembre 1908 et enregistré en l'étude de M. Benjamin Ory, notaire.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 et les frais de l'acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vente.

21 nov—21 22 29—déc 6 13 20 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en partage d'un ilet de valeur avec bâtisses contenant 22 terrains,

Borné par les rues Webster, Laurel, Annonciation et la Ligne Bloomingdale, devant être offerte en terrains convenables pour

LE SPECULATEUR
LE MANUFACTURIER
LE "HOME SEEKER"
LE JARDINIER.

MARDI, le 22 décembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Mme Augusta Mansch tutrice naturelle et als, versus John Sterts et als.

No 82 963—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. A.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur, Bureau No 806 rue Perdido — MARDI le 22 décembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 4 nov. 1907, par l'Honorable T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain ilet de terre compris entre les rues Webster, Laurel, Annonciation et la ligne de Bloomingdale, ledit ilet ayant été arpenté et subdivisé en lots désignés par les lettres de A à V inclusivement, sur un plan d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, le 18ème jour de septembre 1907, d'après le plan d'arpentage: le lot U mesure trente quatre pieds six pouces de face à la rue Webster, la même largeur sur la ligne du fond, cent trente-trois pieds quatre pouces et deux lignes sur la ligne de côté le plus près de la rue Laurel sur cent trente-trois pieds cinq pouces et sept lignes sur la ligne de côté le plus près de la rue Annonciation, ensemble sur les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Le lot V est contigu audit lot U et mesure trente-quatre pieds six pouces de face à ladite rue Webster, la même largeur sur la ligne du fond, sur cent trente trois pieds cinq pouces et sept lignes sur la ligne la plus près dudit lot U, et cent trente-trois pieds sept pouces et quatre lignes sur la ligne la plus près de la rue Annonciation. Les lots A, B, et C mesurent chacun trente trois pieds cinq pouces de face à la rue Annonciation, la même largeur sur la ligne du fond sur cent vingt huit pieds de profondeur entre la rue Webster et l'exclusive rue Laurel, le lot D est contigu au dit lot C et mesure trente trois pieds dit pouces et une ligne de face à la rue Annonciation, 33 pieds quatre pouces et quatre lignes de largeur dans le fond, cent vingt trois pieds de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Webster, et d'une profondeur de cent vingt six pieds sur la ligne la plus près de la ligne Bloomingdale; les lots E, F, G, H et I sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun, trente trois pieds dix pouces et une ligne de face à la rue Annonciation sur une largeur de trente trois pieds deux pouces et sept lignes dans le fond et cent soixante deux pieds six pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles; le lot J ferme l'encaisse des rues Annonciation et de la ligne de Bloomingdale et mesure trente trois pieds une pouces et deux lignes de face à la rue Annonciation, trente trois pieds trois pouces et cinq lignes en largeur dans le fond, par une profondeur et façade sur la ligne de Bloomingdale de 162-8 5 164 pieds 6 pouces et 5 lignes entre lignes égales et parallèles; le lot K forme le coin des rues Laurel et la ligne de Bloomingdale et mesure 32 pieds 8 pouces 1 ligne de face à la rue Laurel, 33 pieds 3 pouces et 5 lignes en largeur dans le fond sur une profondeur et façade sur la ligne de Bloomingdale de 162 pieds 8 pouces 5 lignes. Les lots L, M, N, O et P sont contigus les uns aux autres et mesurent chacun 32 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Laurel, 33 pieds 2 pouces 7 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 162 pieds 8 pouces. Le lot Q est contigu au lot P et mesure 32 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Laurel sur 33 pieds 1 pouce 2 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne de côté vers la ligne de Bloomingdale de 130 pieds et d'une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Webster de 128 pieds, cette propriété devant être vendue en terrains. Les lots R, S et T sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 33 pieds 5 pouces de face à la rue Laurel, la même largeur dans le fond sur 128 pieds entre lignes égales et parallèles le lot T formant le coin des rues Laurel et Webster.

Les améliorations comprennent un cottage en bois contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc, et portant le numéro mentionné 419 rue Webster.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, en un an et deux ans avec intérêt au taux de 8 0/0 par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantie en leur paiement par lien de vendeur et privilège sur la propriété. L'acte en les actes de vente devant contenir les clauses de non aliénation et autre clause de sécurité, et l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1907 et de 1908. L'acte en les actes de vente devant être passés pardevant James B. Rosser Jr. notaire aux frais de l'acquéreur et prendre possession des loyers du jour de la signature de l'acte de vente. 10 0/0 comptant de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente

James C. Henriques, James B. Rosser, avocats

21 nov—21 22 29—déc 6 13 20 21 22

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Martin J. Leroy

No 73,343—Cour Civile de District.

Jeudi, le 17 décembre 1908 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières

No 311 RUE BARONNE.

10 terrains élégants pour bâtir sur la rue Arts, entre les rues Johnson et Prieur, bornés par la rue Palmyra, à mesure d'un ilet des rues de la rue Villeré, maintenant en opération.

Conformément à un ordre de l'Hon. Cour Civile de District daté le — novembre 1908, dans l'affaire ci-dessus nommée je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés comme suit

Dix (10) certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Arts, Johnson, Prieur et Palmyra. Le lot No 1 formant l'encaisse des rues Arts et Johnson et mesurant 28 pieds de face à la rue Arts sur 110 pieds de face et profondeur sur la rue Johnson, les lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 faisant face à la rue Arts et mesurant chacun 32 pieds sur ladite rue Arts sur une profondeur entre lignes parallèles de 110 pieds, le lot No 10 formant l'encaisse des rues Arts et Prieur et mesurant 32 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Arts sur une profondeur et façade à la rue Prieur de 110 pieds.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer en plus du prix d'achat les taxes de l'année 1908 et de payer pour l'acte de vente pardevant Anthony J. Rossi, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

GEO. ST-PAUL,
Encanteur No 137 rue Carondelet.

Frank T. Kennedy, avocat pour la tutrice de mineur.

15 nov—15 22 29—déc 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE

Jeudi, 3 Décembre 1908.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à Midi.

Succession de Mme Sarah McDermott.

No 8680 — Cour Civile de District.

Le Magnifique Cottage Simple No 2511 Rue Gravier.

Conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 27 octobre 1908, je vendrai au moment et à l'endroit ci-mentionnés la propriété suivante: Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Gravier, Commune, Roche blanche et Bergenois, désigné par le No 3 de l'ilet No 48 sur un plan particulier déposé en l'étude de P. Lecoste, ancien notaire en cette ville; ledit lot mesure trente et un pieds sept pouces trois lignes de face à la rue Gravier sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et forme partie d'une plus grande portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en billets de lien de vendeur de l'acquéreur, avec intérêt au taux de sept pour cent de la date de la vente jusqu'à complet paiement, avec toutes les clauses de sécurité usuelles. Acte de vente devant être passé pardevant M. Jas J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur et un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat fait sur adjudication à

GEO. ST-PAUL, Encanteur
No 137 rue Carondelet.

MM. McCloskey & Benedict, avocats.

1 nov—1 8 15 22 29—déc 3

Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE

1. Maison Simple à 2 Etages, 1523 Rue Conery.
2. Maison Simple à 2 Etages 1114 Avenue Washington.
3. Cottage Simple, 917 Rue Milan
4. Maison Double en Bois Couverte en Ardoise, 617 619 Avenue Washington.
5. Cottage Double en Bois Couvert en Ardoise, 3015 3017 Rue Annonciation
6. Cottage Double en Bois Couvert en Ardoise, 621 623 Avenue Washington.
7. Cottage Double en Bois Couvert en Ardoise, 4721 4723 Rue Constance.
8. Propriété Commerciale, 520 Rue Magazine.
9. Attractif Cottage Simple sur Cinq Terrains, 1013 Rue Sixième
10. Cottage Double, 2841 2843 Rue Constance.
11. Deux Beaux Terrains pour Bâtir, Rue Sixième, Formant le coin de Constance.

Succession de Vve John Blank.

No 87,041—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, daté du et signé le 29 octobre 1908, et adressé à Will J. Morgan, Encanteur, je vendrai à l'encan, le JEUDI 10 décembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite

1° Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient ou en quelque sorte en faisant partie, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, St-Charles, Prytanée et Conery, désigné par les Nos 3 et 4 mesurant trente pieds sept pouces et trois lignes de face sur Conery sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison de résidence simple à 2 étages portant le No 1523 rue Conery, louée $144.00 par an.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec tous les droits, voies et servitudes y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Washington, les rues Camp, Sixième et Magasin, désigné par le lot No 3 sur un plan de J. M. Brenham, ingénieur de ville, le 12 décembre 1898, enregistré dans l'affaire intitulée Mme John Blank vs Mme Catherine McDonald, No 51,783 Cour Civile de District d'après lequel ledit lot 29 8 2" sur l'avenue Washington, la même largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes parallèles de 90 5 1 et est sujet à une servitude continue de rapport sur l'étendue mesurant 30' 1 2" en longueur sur une profondeur de 6 3" dans le fond du lot 2 sur ledit plan, lequel lot 2 mesurant 30' 1 2" de face à la rue Magasin sur 120' de profondeur entre lignes parallèles comme il est établi par le jugement de la Cour d'Appel pour la paroisse d'Orléans par le jugement rendu dans ladite affaire le 26 mars 1900 sur l'appel No 2043 du dossier de ladite Cour d'Appel.

Les améliorations comprennent une maison de résidence simple à deux étages couverte en ardoises portant le No 1118 rue Washington et louée à bail jusqu'au 30 septembre 1909 pour $300.00 par an.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le sixième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Milan, Magazine, Camp et Marengo, et désigné par le No cinq et mesurant trente pieds de face à la rue Milan par cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles suivant un plan lithographique déposé en l'étude de A. Maurer, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations se composent d'un cottage simple couvert en ardoises connu comme le No 917 de la rue Milan, loué à raison de $192 par an

4° Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Washington, les rues Quatrième, Fulton et Chippewa, désigné comme lot No quatre sur un plan dressé par B. Suisson, arpenteur, le vingt-six mars 1849, déposé comme plan No 56 en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire. Lequel lot mesure en mesure américaine trente-un pieds de face à l'avenue Washington sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles

Les améliorations consistent en une maison double recouverte en ardoises, connue sous les Nos 617 619 Washington, louée à raison de $336.00 par an.

5° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Septième, Huitième et Laurel, désigné par le No Quatre sur un plan dressé par Charles A. de Armas sous date du 11 septembre 1865, et mesurant trente deux pieds sur la rue Annonciation par cent dix pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme 3017-3019 rue Annonciation, contenant cinq chambres de chaque côté, loué pour $264 par an.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'Avenue Washington, les rues Chippewa, St-Thomas et Quatrième, et mesurant trente-trois pieds, neuf pouces de face à l'Avenue Washington par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles suivant un plan fait par Louis H. Pilié arpenteur de ville, sous date du 26 avril 1860, et déposé pour référence en l'étude de C. E. Fortier, ancien notaire en cette ville comme plan No cinquante-deux du Livre de Plans No un et ledit lot est désigné par le No cinq sur un plan dressé par Pecquet et Crampon, daté du 16 mars 1866.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois recouvert en ardoises connu par les Nos 621-623 avenue Washington, loué à raison de $258 par an.

7° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes avantages et prescriptions qui y appartiennent ou en quelque façon qui en dépendent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Marie, Fenton, St-Thomas, St André et Chippewa, ledit ilet est originairement désigné par le numéro 35, et maintenant par le numéro 69 au dit lots est désigné sous le numéro 27 d'après un plan dressé par Hugh Grant voyer de ville de Lafayette daté le 1 mai 1867 et déposé comme plan No 50 du Livre des plans No 2 de W. Lem Christy autrefois un notaire de cette ville, et mesurant trente deux pieds (32) de la rue Ste Marie sur cent vingt neuf pieds dix pouces et trois lignes (129 10-3) en profondeur entre lignes parallèles, et l'autre lot est désigné par le numéro 28 sur un plan dressé par C. A. Heddin, ingénieur civile le 17 décembre 1851 et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesure trente cinq pieds huit pouces et six lignes (35 8 6) de face à la rue Ste Marie sur cent quatre vingt pieds (180) de profondeur entre lignes parallèles.

Les dits lots sont aussi désignés par les mêmes numéros et l'un, dit qu'ils ont les mêmes mesures, sur un plan d'arpentage fait le 24 août 1904 par Alfred Theard, ingénieur civil, une copie duquel est annexée à un acte pardevant Fred C. Malik, notaire, de cette date et portant la date du 6 septembre 1904.

Etant la même propriété acquise par achat de J. J. Drawe, enregistré dans le bureau des transferts livre 203 folio 7 et enregistré au bureau des hypothèques livre 784 folio 715.

Les améliorations comprennent la magnifique bâtisse en briques à quatre étages rue Magazine, courant à travers de la rue Constance, à la portée des jardins tramways et tous les agréments et offrant une splendide occasion pour utiliser de manufacture.

Les machines contenues en ces lieux seront vendues avec la bâtisse, et consistent en quatre fours à cuire tout neufs machines à vapeur, chaudières, pompes, air compresseur, chaudières en ouvrie séchoire et toutes les installations complètes d'une boulangerie modèle et de haute classe.

L'écurie de la rue St-Thomas est centralement située, construite en brique bien adaptée pour les nécessités d'une manufacture bien installée.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un, deux et trois ans, la portion du crédit devant porter intérêt au taux de 6 pour cent par an et devant être garantie par hypothèque et lien de vendeur. L'assurance sur les améliorations de la propriété. La chance pour le paiement des honoraires d'avocat sur le montant en cas de procès ou de défaut sur les billets et toutes les clauses nécessaires et usuelles de sécurité. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 du montant de son enchère au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente pardevant

GEO. ST PAUL, Encanteur
No 137 rue Carondelet.

MM Titche et Rogers Parkerson Bruenn et Brazeale, avocats pour le Receveur.

5 nov—8 15 22 29—déc 6 10

Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE

1. Maison Simple à 2 Etages, 1523 Rue Conery.
2. Maison Simple à 2 Etages 1114 Avenue Washington.
3. Cottage Simple, 917 Rue Milan
4. Maison Double en Bois Couverte en Ardoise, 617 619 Avenue Washington.
5. Cottage Double en Bois Couvert en Ardoise, 3015 3017 Rue Annonciation
6. Cottage Double en Bois Couvert en Ardoise, 621 623 Avenue Washington.
7. Cottage Double en Bois Couvert en Ardoise, 4721 4723 Rue Constance.
8. Propriété Commerciale, 520 Rue Magazine.
9. Attractif Cottage Simple sur Cinq Terrains, 1013 Rue Sixième
10. Cottage Double, 2841 2843 Rue Constance.
11. Deux Beaux Terrains pour Bâtir, Rue Sixième, Formant le coin de Constance.

Succession de Vve John Blank.

No 87,041—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, daté du et signé le 29 octobre 1908, et adressé à Will J. Morgan, Encanteur, je vendrai à l'encan, le JEUDI 10 décembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite

1° Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient ou en quelque sorte en faisant partie, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, St-Charles, Prytanée et Conery, désigné par les Nos 3 et 4 mesurant trente pieds sept pouces et trois lignes de face sur Conery sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison de résidence simple à 2 étages portant le No 1523 rue Conery, louée $144.00 par an.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec tous les droits, voies et servitudes y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Washington, les rues Camp, Sixième et Magasin, désigné par le lot No 3 sur un plan de J. M. Brenham, ingénieur de ville, le 12 décembre 1898, enregistré dans l'affaire intitulée Mme John Blank vs Mme Catherine McDonald, No 51,783 Cour Civile de District d'après lequel ledit lot 29 8 2" sur l'avenue Washington, la même largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes parallèles de 90 5 1 et est sujet à une servitude continue de rapport sur l'étendue mesurant 30' 1 2" en longueur sur une profondeur de 6 3" dans le fond du lot 2 sur ledit plan, lequel lot 2 mesurant 30' 1 2" de face à la rue Magasin sur 120' de profondeur entre lignes parallèles comme il est établi par le jugement de la Cour d'Appel pour la paroisse d'Orléans par le jugement rendu dans ladite affaire le 26 mars 1900 sur l'appel No 2043 du dossier de ladite Cour d'Appel.

Les améliorations comprennent une maison de résidence simple à deux étages couverte en ardoises portant le No 1118 rue Washington et louée à bail jusqu'au 30 septembre 1909 pour $300.00 par an.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le sixième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Milan, Magazine, Camp et Marengo, et désigné par le No cinq et mesurant trente pieds de face à la rue Milan par cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles suivant un plan lithographique déposé en l'étude de A. Maurer, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations se composent d'un cottage simple couvert en ardoises connu comme le No 917 de la rue Milan, loué à raison de $192 par an

4° Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Washington, les rues Quatrième, Fulton et Chippewa, désigné comme lot No quatre sur un plan dressé par B. Suisson, arpenteur, le vingt-six mars 1849, déposé comme plan No 56 en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire. Lequel lot mesure en mesure américaine trente-un pieds de face à l'avenue Washington sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles

Les améliorations consistent en une maison double recouverte en ardoises, connue sous les Nos 617 619 Washington, louée à raison de $336.00 par an.

5° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Septième, Huitième et Laurel, désigné par le No Quatre sur un plan dressé par Charles A. de Armas sous date du 11 septembre 1865, et mesurant trente deux pieds sur la rue Annonciation par cent dix pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme 3017-3019 rue Annonciation, contenant cinq chambres de chaque côté, louée pour $264 par an.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'Avenue Washington, les rues Chippewa, St-Thomas et Quatrième, et mesurant trente-trois pieds, neuf pouces de face à l'Avenue Washington par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles suivant un plan fait par Louis H. Pilié arpenteur de ville, sous date du 26 avril 1860, et déposé pour référence en l'étude de C. E. Fortier, ancien notaire en cette ville comme plan No cinquante-deux du Livre de Plans No un et ledit lot est désigné par le No cinq sur un plan dressé par Pecquet et Crampon, daté du 16 mars 1866.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois recouvert en ardoises connu par les Nos 621-623 avenue Washington, loué à raison de $258 par an.

7° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situé à Bouligny, maintenant le Sixième District de cette ville, désigné comme lot No 8 dans l'ilet 24, borné par les rues Magazine, Valence, Constance et Bordeaux d'après un plan dressé par L. Surgi, le 2 janvier 1857, un devis duquel plan est annexé à un acte passé pardevant E. Barnett, notaire, le 24 septembre 1845, lequel dit lot mesure trente pieds de face à la rue Constance sur quatre vingt neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises contenant cinq chambres de chaque côté et connu comme les Nos 4721-4723 rue Constance. Loué $216 par an.

8° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une bâtisse en briques à quatre étages portant le No 6—(vieux No 38) rue Magazine, et les dépendances le tenant, situé dans la municipalité No Deux maintenant Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Poydras, Foucher (maintenant Constance) et Lafayette et désigné par le No Un sur un plan dressé par A. G. Blanchard, alors un des voyers de district de la dite municipalité sous la date du 14 mars 1849 et annexé à un acte passé pardevant H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, le 20 février 1850, lequel dit lot mesure d'après ledit plan vingt-six pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Magazine, et vingt-six pieds dix pouces de largeur dans le fond et façade à la rue Foucher par une profondeur de cent quarante sept pieds cinq pouces et deux lignes sur la ligne vers la rue Poydras, et cent quarante-huit pieds dix pouces sur la ligne qui le divise du lot No deux.

Les améliorations consistent d'un grand magasin à quatre étages avec devant en briques pressées connu comme 520 rue Magazine, maintenant loué à bail jusqu'au 30 septembre à $1,350 par an.

9° Une certaine étendue de terre consistant de cinq terrains, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les Nos vingt quatre, vingt cinq, vingt-six, vingt-sept et vingt-